

ALSTOM

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUILLET 2021

Résultats du vote des résolutions et compte-rendu de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires s'est tenue au 28 avenue George V (« Châteaufort' Le 28 George V ») 75008 Paris, le 28 juillet 2021 à 14h sous la présidence de M. Henri Poupart-Lafarge.

L'Assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 260 670 120 actions, soit 70,08% du nombre total d'actions, et 260 670 120 droits de vote.

Nombre total d'actions	371 942 227
Nombre total de droits de vote	371 942 227
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 6 986 Partie extraordinaire : 6 986
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 260 670 120 Partie extraordinaire : 260 670 120
Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 260 670 120 Partie extraordinaire : 260 670 120

Lors de cette Assemblée, M. Henri Poupart-Lafarge a présenté une rétrospective de l'exercice 2020/21 et la stratégie.

Puis, M. Laurent Martinez, Directeur Financier, a commenté les résultats du Groupe au cours de ce même exercice.

M. Yann Delabrière, administrateur référent indépendant, a exposé l'activité du Comité de Nominations et de Rémunération, dont il est président, ainsi que les éléments de la rémunération de M. Henri Poupart-Lafarge pour l'exercice écoulé et la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Mme Sylvie Rucar, Mme Sylvie Kandé de Beaupuy et M. Frank Mastiaux ont, quant à eux, présenté les travaux des Comités du Conseil dont ils ont la présidence, respectivement le Comité d'audit, le Comité Ethique et Conformité et le Comité d'Intégration.

Enfin, les Commissaires aux comptes ont présenté le contenu de leurs rapports.

A l'issue de ces présentations, des échanges ont eu lieu avec les actionnaires.

Mme Emmanuelle Petrovic, Directrice Juridique et Secrétaire du Bureau de l'Assemblée, a ensuite procédé à la présentation et au vote de chaque résolution.

Le résultat des votes de chaque résolution est détaillé ci-après :

Détail des votes par résolution

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention *	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 mars 2021						
	Adoptée	259 254 628	>99,99%	8 679	<0,01%	1 406 813	<0,54%
2	Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice clos le 31 mars 2021						
	Adoptée	259 253 461	>99,99%	9 329	<0,01%	1 407 330	<0,54%
3	Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende, option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions, prix d'émission des actions à émettre, rompus, délais de l'option						
	Adoptée	255 531 779	98,07%	5 031 926	1,93%	106 415	<0,04%
4	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle						
	Adoptée	260 522 536	99,99%	13 846	0,01%	133 738	<0,05%
5	Renouvellement de PricewaterhouseCoopers Audit aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire						
	Adoptée	219 473 627	84,24%	41 064 299	15,76%	132 194	<0,05%
6	Non renouvellement et non remplacement de Monsieur Jean-Christophe Georghiou aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant						
	Adoptée	260 457 905	99,96%	98 199	0,04%	114 016	<0,04%
7	Renouvellement de Mazars aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire						
	Adoptée	238 474 937	91,52%	22 084 217	8,48%	110 966	<0,04%
8	Non renouvellement et non remplacement de Monsieur Jean-Maurice El Nouchi aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant						
	Adoptée	260 392 049	99,94%	164 182	0,06%	113 889	<0,04%
9	Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général						
	Adoptée	232 019 850	91,48%	21 621 798	8,52%	7 028 472	<2,70%
10	Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration						
	Adoptée	257 851 020	99,87%	328 616	0,13%	2 490 484	<0,96%
11	Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce						
	Adoptée	253 307 354	98,11%	4 880 997	1,89%	2 481 769	<0,96%
12	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Henri Poupard-Lafarge, Président-Directeur Général						
	Adoptée	233 379 802	90,54%	24 388 401	9,46%	2 901 917	<1,11%
13	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond						
	Adoptée	259 121 194	99,56%	1 138 557	0,44%	410 369	<0,16%

* Le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention *	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
14	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond						
	Adoptée	257 015 962	98,65%	3 524 702	1,35%	129 456	<0,05%
15	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du code du travail						
	Adoptée	256 130 059	98,31%	4 415 178	1,69%	124 883	<0,05%
16	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société réservée à une catégorie de bénéficiaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	257 374 987	98,78%	3 185 121	1,22%	110 012	<0,04%
17	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée des périodes d'acquisition notamment en cas d'invalidité et, le cas échéant, de conservation						
	Adoptée	247 800 017	95,10%	12 757 852	4,90%	112 251	<0,04%
18	Modification statutaire visant à supprimer les dispositions relatives aux actions de préférence						
	Adoptée	260 375 876	99,93%	184 999	0,07%	109 245	<0,04%
19	Mise en harmonie des statuts avec les dispositions légales et réglementaires applicables						
	Adoptée	260 550 869	>99,99%	12 429	<0,01%	106 822	<0,04%
20	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, et/ou par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	249 830 655	95,88%	10 733 893	4,12%	105 572	<0,04%
21	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales par voie d'offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	246 672 096	94,67%	13 888 087	5,33%	109 937	<0,04%

* Le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention *	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
22	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, par voie d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	233 726 982	89,70%	26 832 385	10,30%	110 753	<0,04%
23	Délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société en rémunération d'apports en nature constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société						
	Adoptée	253 913 113	97,45%	6 648 061	2,55%	108 946	<0,04%
24	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	228 636 047	87,75%	31 921 847	12,25%	112 226	<0,04%
25	Autorisation à donner au Conseil d'administration pour fixer le prix d'émission, en cas d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public en ce compris l'offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, de titres de capital à émettre immédiatement ou à terme dans la limite de 10 % du capital social par an						
	Adoptée	239 932 075	92,08%	20 629 230	7,92%	108 815	<0,04%
26	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et des valeurs mobilières de la Société donnant accès au capital de la Société en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	255 650 459	98,12%	4 910 670	1,88%	108 991	<0,04%
27	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société, à la suite de l'émission par des filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	238 895 179	91,69%	21 665 164	8,31%	109 777	<0,04%

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention *	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
28	Pouvoirs pour les formalités						
	Adoptée	260 528 173	>99,99%	11 408	<0,01%	130 539	<0,05%

* Le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

Information des actionnaires

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais applicables sur le site internet www.alstom.com.

Le Document Universel de Référence a été remis le jour de l'Assemblée générale aux actionnaires présents qui le souhaitent. Il est accessible sur le site internet de la société (www.alstom.com) depuis le 6 juillet 2021, soit 22 jours avant l'Assemblée, et également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires sont disponibles au siège de la Société, 48 rue Albert Dhalenne, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine (France). Les actionnaires peuvent également en obtenir gratuitement une copie sur simple demande écrite adressée au siège de la Société à l'attention des Relations Investisseurs.